

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 269)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1039

présenté par

M. Aviragnet, Mme Bareigts, Mme Vainqueur-Christophe et M. Vallaud

ARTICLE 34

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« V. – Une évaluation de l'impact de l'élargissement des obligations vaccinales est réalisée par le Gouvernement chaque année à compter du dernier trimestre 2019. Elle est rendue publique. ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à apporter une évaluation annuelle, à compter de 2019, de mise en œuvre de la réforme relative à l'extension des obligations vaccinales.

Afin d'éviter toute polémique et d'apporter des réponses aux inquiétudes des citoyens réticents à faire vacciner leurs enfants, il serait utile que le Gouvernement rende public une évaluation annuelle détaillant l'efficacité de cette politique préventive de santé publique.

Le groupe Nouvelle Gauche soutient le Gouvernement dans sa démarche de prévention sanitaire et d'extension de l'obligation vaccinale en France. Nous considérons qu'il s'agit d'un enjeu de santé publique et d'égalité d'accès aux soins qui nous semble primordial.

Afin que cette démarche soit plus facilement acceptée par la population et qu'elle trouve un écho positif auprès des familles, nous proposons donc que le Gouvernement publie annuellement un rapport évaluant l'effet de l'élargissement des obligations vaccinales en France.